



Ecole Notre Dame
26, Rue Abbé Pierre Arnaud
85170 St Denis la Chevasse.
Téléphone : 02 51 41 31 62
Adresse mail :
ecolestdenis@wanadoo.fr

GUIDE D'ORGANISATION POUR LA RE-OUVERTURE DE L'ECOLE

- Protocole sanitaire
- Organisation générale
- Domaine pédagogique

12 mai 2020

À l'attention des familles





CONTEXTE

Ce protocole a pour objectif de préciser les modalités de réouverture de l'école après le confinement dans le respect de la doctrine sanitaire. Il est destiné à l'ensemble des familles, des élèves et du personnel de l'établissement.

Le retour des élèves à l'école dans cette phase de déconfinement va obliger chacun à **bouleverser ses habitudes**. Face aux incertitudes et craintes légitimes, face aux contraintes, **chacun d'entre nous aura à s'impliquer et faire preuve de discernement, d'attention, de respect, de confiance et de bienveillance** pour que tous les enfants vivent cette situation de la meilleure manière.

Le retour des élèves à l'école va nécessiter un nombre important d'adaptations, **notamment au niveau pédagogique**. La priorité sera d'abord **d'assurer les mesures sanitaires et la sécurité affective des élèves**. L'erreur serait de vouloir rattraper le retard pédagogique engendré par l'absence des enfants à l'école lors de la période de confinement. Il conviendra d'abord de revenir sur les éventuelles nouvelles notions abordées lors de la continuité pédagogique à distance pour s'assurer de leur acquisition.



REPERES GENERAUX

Ce **protocole est établi pour la période du 12 mai au 2 juin**, fin de la première période de déconfinement et reste susceptible d'évoluer par la suite en fonction des annonces ministérielles à venir. Il vise à préciser les **modalités de réouverture** de l'école liées aux mesures de déconfinement. Le retour à l'école se fera sur **la base du volontariat des familles**, la continuité pédagogique sera assurée pour les enfants qui resteront à la maison.

Le protocole présente les mesures mises en place en fonction de différentes thématiques : l'organisation générale, le protocole sanitaire, l'accueil des élèves, l'aménagement des classes, la gestion des entrées et sorties, le nettoyage et la désinfection des locaux, la conduite à tenir lors de l'apparition de symptômes.

Le protocole sanitaire décliné dans ce document repose sur la **doctrine élaborée par les autorités sanitaires du pays**.

Elle repose sur cinq principes généraux :

- **Le maintien de la distanciation physique**
- **L'application des gestes barrières**
- **La limitation du brassage des élèves**
- **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
- **L'information, la communication et la formation.**

LE ROLE DES PARENTS



- Les parents devront lire ce protocole et ses ajustements éventuels en cours de période.
- Ils devront veiller à ce qu'une **hygiène stricte** des mains soit réalisée au retour à la maison.
- Outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant, les parents seront invités à **prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école**. En cas de symptômes et/ou à partir de **37,8°C**, l'enfant ne devra pas se rendre à l'école et les parents devront prendre avis auprès du médecin traitant.

Liste des symptômes évocateurs

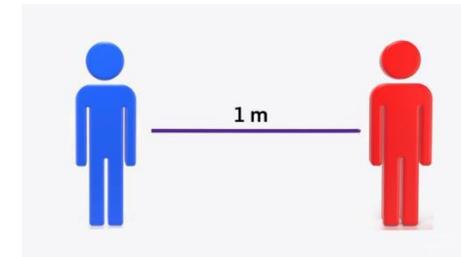
Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, fièvre,...

RESPECT DES GESTES BARRIÈRES



Pour les élèves et les adultes de l'école :

- Respect d'une **distance minimale d'un mètre entre les personnes.**
- **Lavage approfondi et fréquent des mains** à l'eau et au savon liquide :
A chaque entrée et sortie de classe,
A tout moment en cas de :
 - Eternuement,
 - Mouchage de nez
 - Après contact impromptu avec d'autres personnes
 - Changement de masques
- **Séchage avec essuie-mains en papier à usage unique .**
- **Éviter de se toucher le visage**, avec ou sans gants, et sans nettoyage préalable des mains.



PROTOCOLE LAVAGE DES MAINS



Ce protocole fera l'objet d'un **apprentissage approfondi** les premiers jours de classe. Cet apprentissage aura été préalablement engagé à la maison.

Lien vers le protocole complet, à consulter → [ici](#)

Quand se laver les mains ?

- **Arrivée** à l'école.
- **Avant** de rentrer en classe (à chaque fois).
- **Avant** et **après** le repas ou les toilettes.
- **Après** s'être mouché, avoir toussé ou avoir éternué.
- **Après** manipulation de matériel.
- **Le soir avant** de partir.

PORT DU MASQUE / UTILISATION DU GEL HYDROALCOOLIQUE



- **Tout le personnel adulte devra obligatoirement porter un masque** en présence des enfants.
- Si un adulte est autorisé à entrer dans l'enceinte de l'établissement, il **devra porter un masque**.
- Pour les élèves **du CP au CM2, le port du masque n'est pas préconisé**, mais les élèves pourront en être équipés **s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes**. Ils ne seront pas fournis par l'établissement et l'apprentissage lié à leur manipulation relève de la responsabilité des parents au préalable.
- Deux exceptions cependant :
 - Si la santé fragile de l'enfant l'exige (uniquement pour les élèves en élémentaire), l'avis du médecin référent déterminera les conditions du port du masque.
 - Si les symptômes de la maladie apparaissent en cours de journée, le temps qu'un adulte vienne rechercher l'enfant.
- Pour **les élèves de maternelle, il n'est pas autorisé**.
- Du **gel hydroalcoolique** sera mis à disposition des enseignants, ASEM et AESH pour un usage ciblé. Il ne sera pas accessible aux élèves. Il est **déconseillé** pour les enfants.

PORTER EFFICACEMENT UN MASQUE



- 1 Se laver les mains à l'eau et au savon ou avec un gel hydroalcoolique.
- 2 Repérer le haut (barrette nasale).
- 3 Passer les élastiques derrière la tête, de part et d'autre des oreilles.
- 4 Vérifier que le masque couvre bien le menton.
- 5 Ajuster le masque en pinçant la barrette sur le nez.
- 6 Tester l'étanchéité : couvrir le masque avec les mains et inspirer ; le masque doit se plaquer sur le visage.
- 7 Après usage, retirer le masque par l'arrière par les attaches et le jeter. Ne touchez pas la partie qui couvre votre visage.
- 8 Se laver les mains.



NETTOYAGE/DESINFECTION DES LOCAUX



- **Un affichage des consignes sanitaires** sera mis en place dans les locaux.
- Les locaux seront **largement et régulièrement aérés** selon le mode d'ouverture des fenêtres. Les classes seront aérées **au moins 15 min avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir.**



- Un nettoyage de l'établissement (salles de classe mais aussi parties communes, poignées de porte, interrupteurs par exemple) sera réalisé **tous les jours** avec les produits adéquats.
- Les sanitaires seront **désinfectés plusieurs fois par jour** : après les récréations et en fin de journée.

CONDUITE LORS DE L'APPARITION DES SYMPTÔMES



- Les parents devront **prendre la température de leur enfant avant le départ** pour l'école. En cas de symptômes évocateurs, l'enfant ne devra pas se rendre à l'école et les parents devront prendre avis auprès du médecin traitant.
- Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par le personnel conduira à **l'isolement immédiat** de l'enfant. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température pourra être réalisée par un enseignant.
- En cas de symptômes évocateurs, les parents assureront, en lien avec leur médecin traitant, la réalisation d'un **test de dépistage** chez leur enfant. Le processus d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.
- Les enfants concernés ne pourront pas être acceptés de nouveau à l'école sans le résultat de ce test.

L'ACCUEIL DES ELEVES



- **Calendrier :**

- 11 mai : **accueil uniquement** des enfants des personnels indispensables à la gestion de crise.
- 12 mai : **réouverture** de l'école pour les élèves de la GS au CM2.

- **Organisation :**

- Accueil de **15 élèves maximum** par classe de primaire et de **10 élèves maximum en GS**.
- La présence des élèves à l'école se fait sur la base du **volontariat**.
- Accueil organisé pour les élèves de **la GS au CM2** de la façon suivante :

Possibilité de demander une attestation au chef d'établissement pour les jours où nous ne prendrons pas vos enfants à l'école.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
À l'école	Groupe A	Groupe A	Groupe B	Groupe B
À la maison	Groupe B	Groupe B	Groupe A	Groupe A

- Les groupes sont constitués **jusqu'à la fin de l'année scolaire**, sauf si des modifications étaient apportées au protocole sanitaire national par le gouvernement après la première phase de déconfinement (2 juin).

LES ÉLÈVES DE PS ET MS



Même si la décision n'a pas été simple à prendre, les élèves de **TPS, PS et MS ne seront pas accueillis dans un premier temps** (jusqu'au 2 juin, première période du déconfinement annoncée par le ministre).

Cette décision s'explique en deux points :

- o **Les mesures de distanciation sociale sont très difficiles à mettre en place pour des enfants ayant besoin de bouger et d'avoir des contacts entre eux.** De part leur jeune âge, ils ne sont pas en mesure d'assurer leur protection et celle des autres.

- o Les adultes seront masqués et **aucune interaction physique ne sera possible** : ni pour le passage aux toilettes, ni pour l'aide à l'habillage, ni pour consoler, ni pour le coucher, ni dans les apprentissages avec aucune manipulation de matériel. Cette situation nous semble très anxiogène pour les enfants et ne nous permet pas d'assurer la sécurité affective primordiale en maternelle.

L'ACCUEIL DES ELEVES DU PERSONNEL PRIORITAIRE



- Un **accueil prioritaire** sera réservé à certains enfants. Ils pourront être accueillis sur une semaine complète :
 - Les enfants **des personnels indispensables à la gestion de crise** (liste: [ici](#))
 - Les enfants **des enseignants et des personnels travaillant dans le milieu scolaire.**
- Une **attestation sur l'honneur** qu'aucun autre mode de garde n'est possible ou **un justificatif de l'employeur** pourra être demandée.
- Les enfants de ces personnels seront encadrés à l'école **par les enseignantes de petite et moyenne section dans les locaux disponibles**, les jours notés « à la maison » pour ne pas dépasser l'effectif imposé par le gouvernement dans les classes (15 en primaire, 10 en maternelle). Ils seront bien sûr **avec leur groupe les deux autres jours.**

ACCÈS A L'ÉCOLE



En concertation avec l'OGEC et la mairie, nous avons établi un plan de circulation pour l'accès à l'école.

CE QUI CHANGE :

- Stationnement possible **uniquement sur la Place Viète**.
- L'accès au parking devant l'école **est réservé aux cars**, il est donc **interdit aux voitures**.
- Les élèves qui viendront à pied ou en voiture **entreront et sortiront uniquement par le grand portail**. Pour les élèves qui prennent le car **l'accès se fera par le petit portail devant l'école**.
- **Vous ne pourrez pas entrer dans l'école**, il faudra donc attendre **devant le grand portail** en respectant les règles de distanciation sociale (1m entre chaque adulte) , un marquage au sol et un sens de circulation ont été mis en place dans l'ancienne zone des cars (devant les classes de CM1 et CM2).
- Les horaires d'entrée et sortie sont étalés de manière à fluidifier ces moments importants. Merci de **respecter l'horaire indiqué**, de manière à ne pas encombrer la zone d'attente.

PLAN DE CIRCULATION



En concertation avec l'OGEC et la mairie, nous avons établi un plan de circulation pour faciliter l'accès à l'école en respectant au mieux la distanciation.



Zone
d'arrivée/départ
des cars

Zone d'attente des
parents

Zone de
stationnement



Sens de
circulation

ENTRÉES ET SORTIES DE L'ÉCOLE



IMPORTANT : Aucune personne, autre que l'équipe éducative et les élèves, **ne peut entrer dans l'école**, sauf sous l'autorisation du chef d'établissement ou de l'enseignant qui contrôle les entrées et les sorties. Dans ce cas, **le port du masque est obligatoire**.

HORAIRES : Afin de gérer au mieux le flux de la circulation et le temps d'attente, il est important de **respecter les horaires suivants** :

ACCUEIL

- **8h45-8h55 : CLASSES DE CM1 et CM2**
- **8h55-9h05 : CLASSES DE CE1 et CE2**
- **9h05-9h15 : CLASSES DE GS ET DE CP**



SORTIE

- **16h15-16h25 : CLASSES DE CM1 et CM2**
- **16h25-16h35: CLASSES DE CE1 et CE2**
- **16h35-16h45 : CLASSES DE GS ET DE CP**

REMARQUES :

- Si vous avez plusieurs enfants, c'est **l'horaire de votre aîné qui est à retenir**. En effet, **pour les fratries**, les enfants entreront et sortiront en même temps.
- Si votre enfant est autorisé à **sortir seul**, il sera accompagné par un enseignant **jusqu'au passage piéton habituel**.
- **REPAS DU MIDI A LA MAISON** : Si votre enfant rentre déjeuner à la maison le midi , vous pourrez **venir le chercher à 12h15 et le ramener à 13h20, au grand portail** (sous réserve de modification des horaires de la pause méridienne).

AMENAGEMENT DES CLASSES



- Rappeler **les gestes barrières**, régulièrement.
- Les élèves doivent être **séparés d'1 mètre en permanence**.
- Le **nettoyage des mains** doit être autorisé en permanence, et ritualisé. Un seul enfant sera au robinet. Privilégier le passage par petit groupe afin de respecter au mieux les gestes barrières.
- Laisser un maximum **les portes ouvertes** afin de ne pas manipuler les poignées.
- Les **déplacements** seront limités et un **sens de circulation est défini** pour éviter les croisements .
- Utilisation de **gourdes individuelles, de mouchoirs en papier pour chaque élève (de la GS au CM2)**.
- Le **matériel personnel** doit être apporté par l'élève (trousse équipée, cahiers, etc) et conservé ensuite dans son sac. Il ne doit pas être partagé. **Pensez à vérifier et compléter si besoin la trousse !**
- Des draps recouvriront le matériel, les zones, les meubles, le matériel qui ne pourront pas être accessibles aux élèves.
- Prévoir **une tenue vestimentaire** permettant à chaque enfant, selon son âge, **la plus grande autonomie possible**.
- Les manteaux/blousons seront **posés sur la chaise** ou **mis dans le cartable**.
- **Pas de rassemblement** pour les rituels.
- **Pas de sport**, sauf activités qui respectent la distanciation d'un mètre et sans utilisation d'objets communs aux enfants (exemple : un ballon).
- Pas d'activités dans un autre lieu que **la classe ou la cour**.

AMENAGEMENT SPECIFIQUE DE LA CLASSE GS



- **Toutes les informations de la page précédente concernent** les élèves de GS.
- Les espaces de jeux (cuisine, garage, château, construction...), la bibliothèque et les ateliers autonomes individuels **ne seront plus accessibles**.
- **Aucun matériel collectif de classe** ne sera mis à disposition des enfants.
- Chaque enfant aura une chemise étiquetée avec les activités, une ardoise, un crayon Velleda, et sa paire de ciseaux. Tout lui sera remis le 12 ou 14 mai. **Ce matériel restera à l'école dans le casier individuel de votre enfant en son absence**.
- Votre enfant devra apporter dans son cartable **chaque jour de présence** : une gourde propre et remplie, une trousse avec des feutres, des crayons de couleurs, un petit tube de colle UHU, un crayon de bois et une gomme. Une tenue de pluie, de rechange ou une casquette selon la météo.

LES RECREATIONS



- Durant les récréations, dans la mesure du possible, nous veillerons :
 - à **faire respecter les distances** de sécurité dans les jeux extérieurs,
 - à **interdire les jeux de contact**, de ballon et tous ceux qui impliquent de se passer des objets, ainsi que les modules,
 - à n'utiliser les **vélos** tour à tour que si la désinfection est possible.
- Les récréations seront alternées par groupes de 2 classes en balisant des **zones par classe** sur la cour.
- Nous veillerons à **fluidifier le passage aux toilettes** pour qu'il n'y ait pas plus d'enfants que de toilettes dans un sanitaire. Dans les sanitaires garçons, 1 urinoir sur 2 ou 3 sera mis hors service **pour respecter la distance de 1m.**

RESTAURATION/PERISCOLAIRE /TRANSPORT SCOLAIRE



Vous recevrez **en fin de semaine** des informations détaillées de la part de la commune précisant l'organisation des services ci-dessous :

Restaurant scolaire :

- **Organisation pour la première semaine (du 12 au 15 mai) :**
 - Pique-nique prévu par les familles et pris au restaurant scolaire.
- **Organisation à partir du 18 mai :**
 - Prise de repas au restaurant scolaire selon les modalités habituelles.
 - Etalement probable de la pause méridienne.



Périscolaire :

- Le périscolaire réouvrira **à partir du 12 mai**, avec des contraintes sanitaires qui pourraient limiter la capacité d'accueil.

Transport scolaire :

- Le transport scolaire reprendra **à partir du 12 mai**.

LA CONTINUITE PEDAGOGIQUE



- **Organisation :**
 - Le fonctionnement **par semaine de nos programmes d'activités** ou **plans de travail** se poursuivra. L'instruction étant obligatoire, les familles qui auront décidé de garder leurs enfants à la maison de la GS au CM2 s'engagent à poursuivre la continuité pédagogique.
 - D'une manière générale, **le travail proposé aux enfants** quand ils seront à la maison en continuité pédagogique **sera allégé**.
- **Fonctionnement :**
 - Les programmes d'activité seront « **identiques** » pour les deux groupes A et B. Sur ceux-ci, seule **l'alternance** des temps en classe et à la maison changera.
 - Les activités pour les deux groupes se vivront donc « en décalé ».

Cette information est essentielle en cette période si particulière.

La confiance, La capacité d'adaptation, et l'engagement de chacun permettront de vivre au mieux cette nouvelle organisation.



**ECOLE
NOTRE DAME**